

# **Charles PRIGENT**

**Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie régionale d'Angers**

**ASSOCIATION LA PAPERIE**

**SIEGE SOCIAL : LA PAPERIE  
49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CLOS  
LE 31 DÉCEMBRE 2012**

**ASSOCIATION**

**LA PAPERIE**

La PAPERIE

**49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2012

**Charles PRIGENT**  
**Commissaire aux comptes**

Membre de la compagnie d'Angers  
Centre d'activité du Landreau  
Rue du landreau – 49070 BEAUCOUZÉ  
Tél. :02.41.72.13.80 – Fax 02.41.73.39.69

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

### **REUNION DE L'ASSEMBLEE RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**

---

##### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

#### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à BEAUCOUZE, le 17 mai 2013

  
Le Commissaire aux comptes  
CHARLES PRIGENT

**ASSOCIATION LA PAPERIE**

**LA PAPERIE**

**49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2012*

**Charles PRIGENT  
Commissaire aux comptes**

Membre de la compagnie d'Angers  
Centre d'activité du Landreau  
30, Rue du landreau – 49070 BEAUCOUZÉ  
Tél. :02.41.72.13.80 – Fax 02.41.73.39.69

Charles PRIGENT – Commissaire aux comptes  
30, Rue du Landreau – 49070 BEAUCOUZÉ

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association LA PAPERIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

### **II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur la correcte application des enregistrements comptables concernant les frais généraux engagés sur la période.

Enfin, nous nous sommes assurés de la correcte utilisation des subventions notamment des conventions signées entre votre association et les différents organismes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

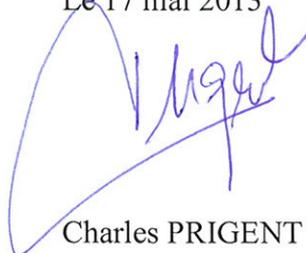
### III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Bureau et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BEAUCOUZE

Le 17 mai 2013



Charles PRIGENT

Commissaire aux Comptes

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	16 011	6 269	9 743	7 191
Immobilisations corporelles	47 582	20 531	27 052	12 639
Immobilisations financières	25		25	25
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>63 619</b>	<b>26 799</b>	<b>36 820</b>	<b>19 855</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	235		235	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	103 964		103 964	32 306
Autres	396		396	835
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	16 998		16 998	42 095
Caisse	825		825	526
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>122 418</b>		<b>122 418</b>	<b>75 762</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	720		720	2 680
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>720</b>		<b>720</b>	<b>2 680</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>186 756</b>	<b>26 799</b>	<b>159 957</b>	<b>96 296</b>

<b>ENGAGEMENTS REQUIS</b>	
Legs nets à réaliser :	
acceptés par les organes statutairements compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre :	

## Bilan passif

	au 31/12/2012	au 31/12/2011
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	16 501	2 883
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>18 858</b>	<b>13 618</b>
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>35 359</b>	<b>16 501</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	4 900	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>40 259</b>	<b>16 501</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	48 033	10 110
Autres	50 973	42 423
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>99 006</b>	<b>81 795</b>
Produits constatés d'avance	20 692	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>159 957</b>	<b>98 296</b>

<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	
(1) Dont à plus d'un an	
Dont à moins d'un an	119 698
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

## Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	125 916	20,72	26 889	5,24	99 028	368,29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	481 682	79,28	485 932	94,76	-4 250	-0,87
Reprises et Transferts de charge	14 152	2,33	9 507	1,85	4 645	48,86
Cotisations						
Autres produits	26		356	0,07	-330	-92,70
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>621 776</b>	<b>102,33</b>	<b>522 683</b>	<b>101,92</b>	<b>99 093</b>	<b>18,96</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	372 812	61,36	286 634	55,89	86 177	30,07
Impôts et taxes	7 856	1,29	6 366	1,24	1 490	23,40
Salaires et Traitements	155 837	25,65	152 086	29,66	3 752	2,47
Charges sociales	58 496	9,63	52 728	10,28	5 768	10,94
Amortissements et provisions	12 168	2,00	10 860	2,12	1 308	12,04
Autres charges	415	0,07	635	0,12	-220	-34,66
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>607 584</b>	<b>100,00</b>	<b>509 310</b>	<b>99,32</b>	<b>98 274</b>	<b>19,30</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>14 192</b>	<b>2,34</b>	<b>13 373</b>	<b>2,61</b>	<b>819</b>	<b>6,12</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	635	0,10	595	0,12	41	6,86
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>635</b>	<b>0,10</b>	<b>595</b>	<b>0,12</b>	<b>41</b>	<b>6,83</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>14 828</b>	<b>2,44</b>	<b>13 968</b>	<b>2,72</b>	<b>860</b>	<b>6,15</b>
Produits exceptionnels	4 600	0,76			4 600	
Charges exceptionnelles	570	0,09	350	0,07	220	62,72
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>4 030</b>	<b>0,66</b>	<b>-350</b>	<b>-0,07</b>	<b>4 381</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>18 858</b>	<b>3,10</b>	<b>13 618</b>	<b>2,66</b>	<b>5 240</b>	<b>38,46</b>

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :  
LA PAPERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 159 957 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 18 858 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 4 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 4 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE



## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Les locaux de l'association LA PAPERIE sont mis à disposition à titre gratuit par la ville d'Angers. Le propriétaire a valorisé le montant de la mise à disposition des locaux et des coûts annexes à 63 314 € pour l'année 2012.

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 790	7 442		16 011
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 790</b>	<b>7 442</b>		<b>16 011</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 006	766		8 772
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	13 971	21 412	1 794	33 589
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 192	1 029		5 221
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>26 170</b>	<b>23 207</b>	<b>1 794</b>	<b>47 582</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	25			25
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>25</b>			<b>25</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>35 985</b>	<b>30 649</b>	<b>1 794</b>	<b>63 619</b>

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	7 442	23 207		30 648
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>7 442</b>	<b>23 207</b>		<b>30 648</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 794		1 794
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>1 794</b>		<b>1 794</b>

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 599	3 670		6 269
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 599</b>	<b>3 670</b>		<b>6 269</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 800	2 133		4 934
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	7 709	5 152	1 794	11 067
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 021	1 509		4 530
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 531</b>	<b>8 794</b>	<b>1 794</b>	<b>20 531</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 129</b>	<b>12 464</b>	<b>1 794</b>	<b>26 799</b>

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 105 080 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	103 964	103 964	
Autres	396	396	
Charges constatées d'avance	720	720	
<b>Total</b>	<b>105 080</b>	<b>105 080</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 119 698 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 033	48 033		
Dettes fiscales et sociales	42 473	42 473		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 500	8 500		
Produits constatés d'avance	20 692	20 692		
<b>Total</b>	<b>119 698</b>	<b>119 698</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 807
Dettes provis. pr congés à payer	10 413
Charges sociales s/congés à payer	3 696
Charges fiscales s/congés à payer	339
Divers - charges à payer	8 500
<b>Total</b>	<b>35 754</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	720		
<b>Total</b>	<b>720</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	22 592		
<b>Total</b>	<b>22 592</b>		

CHARLES PRIGENT  
Commissaire Aux Comptes  
Rue du LANDREAU  
49070 BEAUCOUZE

